

Patrick VALLAT

Gland, le 1er septembre 2017

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 31 août 2017

Karine TEIXEIRA FERREIRA

Présidence : M. Patrick VALLAT

LE CONSEIL COMMUNAL			
vu		le préavis municipal n° 23 relatif à l'assainissement du bruit dans le secteur "Avenue du Mont-Blanc";	
ouï		le rapport de la Commission technique chargée d'étudier cet objet;	
ouï		le rapport de la Commission des finances;	
cons	idérant	que cet objet a été porté à l'ordre du jour;	
décide			
I.	d'accorde ces travau	rder le crédit de CHF 1'300'000 et d'autoriser la Municipalité à entreprendre vaux;	
II.	d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'300'000		00'000
	"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".		
Pour le Bureau du Conseil communal :			
	Le p	résident :	La secrétaire :